



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en [cliquant ici](#) ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CALUIRE
SAID CALUIRE
1 RUE CLAUDE BAUDRAND
69732 CALUIRE CEDEX

Vos références

Numéro fiscal (C) : 13 84 939 605 322

Référence de l'avis : 23 69 A737856 81

Adresse d'imposition au 01/01/2023 :

83 GRANDE RUE DE SAINT CLAIR

69300 CALUIRE ET CUIRE

Numéro FIP : 690 74 13 9267299789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 24/07/2023

Date de mise en recouvrement : 31/07/2023

Identifiant service : 69002

Vos contacts

 **Par messagerie sécurisée**
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

 **Par téléphone**
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

 **Sur place**
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP CALUIRE
SAID CALUIRE
1 RUE CLAUDE BAUDRAND
BOITE POSTALE 236
69732 CALUIRE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2022.

Revenu fiscal de référence : 0

Nombre de parts : 1,50

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal : 13 84 939 605 322

Déclarant 1 - Nom de naissance : HAROUZ

Impôt sur les revenus de 2022

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires		enfants mariés	personnes recueillies handicapées
		D			
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS	
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés		
1				1,50	
Revenu brut global.....					0
Revenu imposable.....					0
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					0
Montant net de votre imposition.....					0
<hr/>					
IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net.....					0
<hr/>					
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :					
IMPOT SUR LE REVENU					
Impôt sur le revenu 2022 dû ⁵³ :					0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.					
<hr/>					
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES					
Revenu fiscal de référence ²⁵					0
PLAFOND EPARGNE RETRAITE					
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :					
Plafond total de 2021.....		Déclar. 1 16253		Enfant(1)	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020.....		4052		0	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....		+ 4114		+ 0	
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....		+ 4114		+ 0	
Plafond calculé sur les revenus de 2022.....		+ 4114		+ 4114	
Plafond pour les cotisations versées en 2023.....		= 16394		= 4114	
<hr/>					
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023					
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre					

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

**organisme collecteur (employeur,
caisse de retraite...) pour le
prélèvement à la source sur votre
revenu net imposable**

Taux pour le foyer

0,00%